

Compte-rendu de l'AG d'Eté du 1er Juillet 2022 à Pampelonne



L'AG d'Eté du District du Tarn de Football s'est tenue le 1er Juillet 2022 dans le cadre de la Salle de des Fêtes de Pampelonne.

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :

AIGUEFONDE US - ALBI LE BREUIL O - ARTHES SLV - BLAN AS - BOUT PONT DE L'ARN - BRASSAC FC - BRENS US - BRIATTEXTE AS - CASTRES SALVAGES RC – BUSQUE ACL – CADALEN US – CAGNAC ES – VERE GRESIGNE FC – CAMBOUNET FC – CARLUS/ROUFFIAC AS – CARMAUX US – CASTELNAU LEVIS FC - CASTRES JS – CASTRES PUECH AURIOL AJ – CASTRES USF – CORDES US – VIGNOBLE FC 81 – CUQ TOULZA US – GAILLAC US – GIROUSSENS AS – GRAULHET FC – LABASTIDE LEVIS FC – LABASTIDE ST GEORGES ASL – LABRESPY ACS – LABRUGUIERE US – MONTAGNE NOIRE ETS – LACAUNE FC – LAGARRIGUE AS – LAGRAVE AS – LAUTREC O – LAVAU FC – LE FRAYSSE AS – LE GARRIC FC – LE MASNAU AS – LE SEQUESTRE – LEMPAUT FC – AF PAYS D'OC 81 – LOMBERS AS – MASSALS AS – MIRANDOL US – MOULARES FC – PAMPELONNE AS – PAYRIN RIGAUTOU AS – PAYS MAZAMETAIN FC - PUYGOUZON FC – REALMONT FC – ROQUECOURBE FC – LA CREMADE FC – SALIES O – RIVES TESCOU FC – SOREZE FC – THORE 81 FC – ST BENOIT RC – ST JEAN DE JEANNE AS – ST JUERY O – ST SULPICE US – TANUS FC – TEILLET FC – TERSSAC AFC – TREBAS FC – VALDERIES US – VALENCE O – PAYS AGOUT FC – PAYS AGOUT EF 98

CLUBS ABSENTS :

ALBI US – COPAINS D'ABORD 81 – GRAULHET BENFICA – PUYLAURENS ASE – AUTAN US – ST SALVY BALME AS -

1 Accueil par le Président du District du Tarn de Football, Raphaël CARRUS

Le Président Raphaël CARRUS s'exprime en ces termes pour introduire l'Assemblée Générale et en expliquer le déroulement.

« Mesdames et Messieurs, nous allons commencer Notre Assemblée Générale.

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous et merci d'être présents à ce traditionnel rendez-vous pour l'Assemblée Générale d'Eté, dans laquelle nous aurons encore une fois à élire les représentants des clubs de District aux Assemblées Générales de la Ligue d'Occitanie.

Pour commencer, je voudrais remercier Monsieur Guy MALATERRE, Maire de PAMPELONNE et Conseiller Départemental, d'avoir accepté de mettre à notre disposition cette magnifique salle pour nous permettre de tenir notre Assemblée Générale d'Eté, merci Monsieur le Maire, je vous invite à nous rejoindre pour dire quelques mots d'accueil. »

Monsieur Guy MALATERRE prend la parole :

« Bonsoir à toutes et à tous,

Je vous remercie toutes et tous d'être venus ici à Pampelonne. Ce n'est pas le Centre du département, pour nous c'est le centre du monde !

Pour certains, vous avez fait un déplacement un peu long, je comprends, mais on existe et on est très heureux que vous ayez accepté et choisi de venir à Pampelonne pour cette Assemblée Générale de District.

En tant que Maire, je suis ravi que vous soyez là, et en tant que Maire, je suis aussi ravi d'avoir un club à Pampelonne qui aura bientôt 100 ans et qui fonctionne bien, qui a trois équipes et dont je salue surtout l'investissement des dirigeants et la qualité des joueurs. Ça, c'est à l'appréciation, peut-être pas de vous, adversaires quand vous venez jouer à Pampelonne, mais j'apprécie surtout la qualité de l'équipe dirigeante. J'en profite pour saluer tous les dirigeants car sans vous, il n'y aurait pas de club dans le Tarn ni en France. Vous donnez l'exemple et on vous doit beaucoup, on vous doit tout. Par le passé, j'ai bénéficié de votre travail, du moins du travail de vos prédécesseurs. J'ai fait 35 licences de foot, plutôt dans le Tarn, un peu dans l'Aveyron. Je sais ce qu'est l'investissement des dirigeants. On vous doit beaucoup et je vous souhaite de continuer. Je vous souhaite surtout d'être accompagnés. Dans la mesure du possible, nos amis dirigeants de Pampelonne le savent, les élus municipaux font le maximum pour être au plus près d'eux, au niveau des infrastructures, au niveau des moyens, au niveau de notre présence, parce que vous avez un rôle sportif, mais un rôle aussi social, les uns et les autres, que vous jouez pleinement dans vos villages, parce que les jeunes viennent jouer au foot, mais ils apprennent aussi la vie, ils apprennent le contact avec les autres et pendant ce temps-là, il sont souvent bien encadrés, et ça c'est aussi important que la partie sportive.

Je prendrais, cher Raphaël, deux minutes pour parler du département si tu es d'accord. Le Département du Tarn a la volonté d'accompagner la culture et le sport. C'est 4% de plus cette année de moyens de fonctionnement pour la culture et le sport. On a souhaité être au plus près des clubs et aussi au plus près des Comités parce que c'est par les Comités que se

diffusent les actions que l'on souhaite. Ça peut être des actions sur l'arbitrage, ça peut être des actions sur les jeunes, sur le football féminin. On suit globalement toutes les actions que tu proposes au sein de ton équipe. Et le Département pendant la période Covid a fait le maximum pour venir en aide aux clubs qui peuvent en avoir besoin et aussi aux Comités car il n'y avait pas assez de rentrées d'argent et parce que vous aviez aussi des contraintes financières qu'il était difficile d'assumer pour certains d'entre vous mais aussi on sait que pour certains Comités, la faillite était proche. Donc, au Département, on a fait le maximum pour venir en aide à toutes les structures et c'est 2 millions de plus qui ont été injectés dans le milieu associatif lié au sport. Et cela on y tenait. On espère avoir sauvé, du moins participé à sauver certains clubs parmi vous et aussi certains Comités. On peut intervenir aussi dans l'achat de matériel pour aider suivant ce que c'est. On est là, on est au plus près du terrain, parce qu'on sait qu'on peut compter sur vous pour assurer ce lien social et faire en sorte que nos jeunes puissent être bien accueillis. J'en profite pour excuser Isabelle Epinosa qui est notre Vice-Présidente chargée des Sports, elle est sur une autre manifestation. Il faut dire qu'aujourd'hui on était à peu près sur quatre coups à la fois. C'est un peu compliqué pour nous. Je vais peut-être devoir vous quitter. Tout va un peu vite. En tout cas, je vous souhaite une excellente Assemblée et de bons travaux. Sachez qu'en ce qui concerne le Département, on fera le maximum pour être à vos côtés, à côté de vous, bénévoles, mais aussi pour nos jeunes car c'est très important. Merci encore Raphaël d'être présents et je vous souhaite une belle soirée. »

Le Président Raphaël CARRUS remet à Mr. Guy MALATERRE une plaquette en souvenir du passage du District du Tarn de Football à Pampelonne pour cette Assemblée Générale.

Le Président donne ensuite la parole à Mr. Jordan FOUILLADE, Président du club de PAMPELONNE, qui s'exprime en ces termes.

« Ça sera plus court que l'allocution de Mr. le Maire.

Bonsoir à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à remercier le District d'avoir organisé l'Assemblée Générale à Pampelonne. Merci à vous.

Merci également à la Mairie de nous avoir permis l'organisation de cette Assemblée Générale, merci pour tout ce que vous faites au niveau du club durant toutes ces années. Je tiens aussi à vous remercier vous tous d'être venus ce soir. Comme l'a dit Mr. le Maire, je pense que vous donnez, et je me compte parmi vous, beaucoup de temps pour que vos clubs réussissent depuis maintes et maintes années pour certains. Je pense que vous pouvez vous féliciter et féliciter l'ensemble de vos bénévoles. J'en profite pour les féliciter pour tout ce qu'ils font. Je pense qu'il ne faut pas faire tout seul dans un club. Il faut être bien accompagné avec différentes générations. C'est le cas dans mon club où toutes les générations donnent un coup de main. Donc félicitations à vous tous et bonne Assemblée Générale. »

Mr. FOUILLADE reçoit également une plaquette souvenir des mains du Président Raphaël CARRUS.

Le Président CARRUS présente ensuite les personnes qui nous font le plaisir, par leur présence d'assister à notre Assemblée Générale.

- Madame Chantal DELOGE, Membre du Comité Directeur de la Ligue d'Occitanie qui représente Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie, la parole lui sera donnée après les présentations.

Ainsi que les personnalités excusées :

- Monsieur Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental,
- Madame Isabelle ESPINOSA – Vice-Présidente du Conseil Départemental, Déléguée aux Sports
- Monsieur Jean Philippe MIALHE, Président du CDOS du Tarn qui est représenté par Monsieur Didier GINHAC, Membre du Comité Directeur du CDOS et du District du Tarn

Le Président donne ensuite la parole à Madame Chantal DELOGE, pour la Ligue de Football d'Occitanie.

« Mesdames, Messieurs, bonjour,

Il y en a beaucoup auxquels j'ai déjà dit bonjour, ça fait plaisir.

On va faire un peu sérieux car je représente Mr. Arnaud Dalla Pria. Je l'excuse, je suis désolée, il avait déjà d'autres engagements depuis pas mal de temps. Donc c'est moi qui ai l'honneur et le plaisir de le remplacer ce soir pour cette Assemblée Générale.

Je vais être beaucoup plus technique que les Messieurs qui sont passés avant moi, c'est mon travail.

A cette période de l'année, vous êtes très occupés par les renouvellements, les mutations et les créations de licences. Comme nous nous étions engagés à le faire en début de mandature, nous avons gelé la part de la Ligue sur le prix des licences. Malheureusement cette saison, l'assurance de la licence va subir une augmentation de 2,50 €. Si vous avez commencé à regarder vos licences, vous avez dû le voir. Comme le dirait Mr. Arnaud Dalla Pria, les assurances ne jouent pas toujours le jeu et ne jouent pas le jeu de la solidarité. Cette augmentation va impacter le prix de toutes les licences.

La licence va passer malheureusement de 27,50 € à 30 €. Au niveau de la licence Dirigeant, elle était au départ quand on a pris la mandature à 27,50 €. Pour la saison 2021-2022, elle était à 25 € et elle passe maintenant à 22,50 €.

Pour les Féminines, la LFO abandonne toujours sa part sur le prix des licences de nouvelle dirigeantes et nouvelles arbitres.

Par ailleurs, les frais de gestion administrative voient leur montant baisser. Je ne vous parle pas de la R1 parce que malheureusement certains sont descendus.

Pour la R2, les frais étaient à 850 € quand nous avons pris la mandature, ils sont passés à 805 € pour la saison 2021-2022 et passent à 760 € pour la saison 2022-2023.

Pour la R3, les frais étaient à 550 € quand nous avons pris la mandature, ils sont passés à 520 € pour la saison 2021-2022 et passent à 430 € pour la saison 2022-2023.

Il n'y a pas que des bonnes nouvelles. Comme vous le savez, la Commission des Règlements et Mutations de la Ligue dont j'ai le plaisir de faire partie gère les conflits dus aux demandes d'accords de changements de clubs que certains n'acceptent pas ou qui restent sans réponse de la part du club quitté. Cette Commission, comme lors des saisons passées, applique une

astreinte par jour de retard. Cette astreinte financière passe de 10 € à 30 € par jour de retard. C'est tout simplement pour inciter les clubs à répondre.

Pour les Compétitions, les dates de la Coupe de France sont comme vous avez pu le remarquer fixées aux 20 et 27 Août pour les deux premiers tours et les 10 et 24 septembre pour les deux tours suivants. Ça démarre tôt en raison de la Coupe du Monde.

Enfin, pour la Coupe d'Occitanie qui reprend sa place dans les plannings, elle démarrera le 4 septembre et pour le même mois nous aurons aussi le 11 et le 24.

Sache aussi que pour les deux premiers tours de Coupe de France, les remplacés peuvent devenir remplaçants. C'est important pour beaucoup d'entre vous.

Il y a une nouvelle règle pour les mutations chez les Jeunes jusqu'à 18 ans. Vous n'avez plus droit qu'à 4 mutés dont 1 hors période. Et les mutations sont limitées à 2 par catégorie et 5 par club.

Maintenant, je suis désolée, mais en ce qui concerne les montées et les descentes de la Ligue, je ne peux actuellement pas vous répondre car des procédures sont en cours comme vous avez dû le savoir, et les poules doivent être validées par le Comité Directeur de la LFO qui aura lieu le 9 juillet.

Je pense vous avoir dit ce que je pouvais vous dire. Je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite de bonnes vacances et revenez nous en forme. »

Avant de continuer, le Président CARRUS demande que soit observé un moment de recueillement pour tous ceux qui nous ont quittés cette saison.

Le Président Raphaël Carrus excuse ensuite les techniciens qui sont mobilisés sur une action Beach Soccer à Pont de l'Arn, ainsi que Mme. Fernanda ALVERNHE, Assistante Administrative, positive au Covid.

Il présente enfin Mr. Sébastien ALE, Chargé de Développement, en charge entre autres de la Communication et du support aux clubs.

2 Ouverture de l'Assemblée Générale

2.1 Quorum

Clubs Inscrits : 81 Voix Inscrites : 225

Quorum : 113 voix

Clubs présents : 65 Voix présentes ou représentées : 194 soit 86.22%

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Un système de vote électronique ayant été mis en place, Mr. Vincent VERMEULEN, responsable de la société qui gère le fonctionnement des votes, donne les explications du fonctionnement des boitiers de vote électronique.

2.2 Adoption du Procès-Verbal de l'AG d'hiver 2021

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'hiver du 23 Octobre 2021 à Labruguière, publié sur le site Internet du DTF le 1er mars 2022, est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°1).

POUR =96,9 % (185 voix) CONTRE = 3,1 % (6 voix) CLUBS votants = 64

Le Procès-Verbal de l'AG d'hiver du 23 Octobre 2021 à Labruguière est adopté à l'unanimité des présents.

2.3 Allocution du Président du District du Tarn de Football, Mr. Raphaël Carrus

« Monsieur le Maire, (Guy MALATERRE)

Madame la représentante de la LFO, (Chantal DELOGE)

Monsieur le représentant du CDOS, (Didier GINHAC)

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs,

Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur, les Membres des Commissions, Arbitres, Educateurs et Collaborateurs du District,

Mesdames et Messieurs,

Mes Chers Amis.

En débutant mon intervention, je voudrais vous remercier tout particulièrement pour votre disponibilité et votre présence en ce vendredi soir.

Et comme vous avez pu le constater, pour cette AG, du sud ou nous étions pour la dernière AG, nous sommes venus dans le nord du département.

Une année de football de plus s'achève.

Après plusieurs mois d'incertitudes, nos compétitions départementales sont enfin arrivées à leurs termes, même si nous avons eu quelques craintes pour nos finales seniors, mais pour ce coup-là, c'était plutôt dû à la forte vague de chaleur que nous avons eu ces dernières semaines.

C'est donc un double sentiment qui nous traverse, mais la crainte ne nous lâche pas, car nous savons ô combien la situation reste encore fragile et nous avons payé pendant deux saisons précédentes pour apprendre que tout peut vite basculer.

Cette retenue nous incite à la prudence et à l'anticipation espérant que nous ne serons pas à nouveau impactés à la rentrée.

Pour faire court, j'ai prévu d'évoquer quelques points marquants dans cette saison.

En premier, *c'est une belle satisfaction, quelque chose qui me paraît important de souligner, il s'agit de l'augmentation du nombre de nos licenciés*

11 247 contre 10 073 la saison passée, soit une augmentation de 1174 licenciés cette saison.

Mais nous devons rester lucides, ces augmentations proviennent plus particulièrement des catégories jeunes, alors que contrairement, dans les catégories jeunes féminines et dirigeants nous constatons une légère baisse de nos licenciés.

Nous devons tout faire pour retrouver le nombre de licenciés 12 684 que nous avions avant cette crise du Covid 19.

Cela fait partie du travail de réflexion que nous avons entamé il y a deux ans dans le cadre du séminaire « Quel football pour demain dans notre département ».

Les Compétitions. *Du point de vue des compétitions, nous avons subi une restructuration importante les saisons passées au niveau départemental et on ne peut pas dire qu'encore cette année, ce soit une de nos meilleures saisons pour nos équipes. Mais il est certain que*

cela sera meilleur du fait que nous devons passer toutes les poules à douze équipes pour les trois premières divisions.

Mais il faut parfois savoir garder raison, se contenter de ce que l'on a, pour nous permettre de rebondir et de progresser la saison suivante.

Cependant, tout n'est pas si mauvais que ça. Et je ne vais pas les énumérer de peur d'en oublier, mais je tiens à féliciter l'ensemble des équipes qui accèdent dans les différentes catégories que ce soit dans les compétitions Ligue ou en compétitions District, en féminines, en jeunes et en seniors.

Au palmarès du District :

Je ne citerai que les équipes qui sont vainqueur des coupes ou des challenges.

- Coupe du Tarn Féminines : GAILLAC US 2

En Jeunes

- Coupe du Tarn U15 à 8 : ENTENTE GIROU SOR
- Challenge U15 : SAINT SULPICE US
- Coupe du Tarn U 15 Armand ALES : VIGNOLE 81 FC
- Coupe du Tarn U 17 JOURNES : PAYRIN RIGAUTOU AS
- Challenge U 17 Olivier BABEY : GRAULHET FC

En Challenge ou Coupes Seniors :

- Coupe du Tarn : LA CREMADE FC
- Challenge G. MANENS : GRAULHET FC 2
- Challenge P. TROUCHE : ALBI MARSSAC TFA 4

Félicitations à vous toutes et à vous tous.

Encore une fois, un point qui est récurrent et que je dois évoquer c'est celui de la violence et les incivilités. En effet même si nous avons une baisse en nombre de dossiers disciplinaires, il n'en reste pas moins que les Commissions ont eu à traiter des affaires de violences qui se sont faites jour cette saison et notamment des violences envers nos officiels et le constat que nous en faisons, c'est qu'il s'agit le plus souvent des mêmes clubs ou des mêmes personnes.

Puissions-nous comprendre que le jeu, le football ne mérite vraiment pas que nous en arrivions là. Il en va de la responsabilité de chacun de nous et de tous, pour que nous y arrivions, une bonne fois pour toute.

Encore une fois, nos Commissions de Disciplines ne plieront pas et continueront leur mission pour éradiquer ce fléau.

Soyons respectueux les uns les autres.

En matière d'aides financières

Dans le cadre des demandes de l'ANS, je constate une baisse importante des dossiers qui de 32 dossiers la dernière saison sont passés à 14 pour cette campagne 2022.

Pour rappel, la saison passée, ce n'est pas moins de 50 624 € qui ont été distribués. Ce ne sera surement pas le cas cette année.

Pour les dossiers petits équipements de clubs par le Conseil Régional, cela nous échappe complètement puisque c'est géré directement entre les clubs et le Conseil Régional, mais je crois savoir que nos clubs se sont bien manifestés.

Pour ce qui est du FFA, cette aide que nous pouvons amener à nos collectivités territoriales ou locales, pour des projets d'aménagement ou de réfections des installations sportives, afin de mieux accueillir nos pratiquants, encore cette année l'enveloppe de 48 000 € qui nous a été attribuée a été épuisée, cependant, peu de dossier nous sont parvenus.

L'arbitrage,

Un autre point négatif et vous l'avez sûrement constaté tout au long de cette saison, c'est le manque flagrant d'arbitres qui pénalise nos compétitions, puisqu'en effet en quatre ans nous avons perdu de nombreux d'arbitres. Nous devons en être conscients, certes il y a eu là aussi le Covid, mais il y a aussi certains comportements lors des rencontres qui influencent sur la fidélisation.

Sachez que la Commission Départementale d'Arbitrage, mettra tout en œuvre, en augmentant le nombre de leurs formations pour favoriser le recrutement et accroître le nombre de nos arbitres mais elle espère bien pouvoir compter aussi sur vous pour susciter des candidatures.

Pour conclure mon intervention

A toutes et à tous, je vous dis un grand bravo pour ce que vous faites dans vos clubs, pour votre engagement avec les jeunes, pour notre football.

Merci à vous qui vous investissez sans compter, je ne voudrais pas oublier de remercier tous les Bénévoles, les dirigeantes et les dirigeants, les joueuses et joueurs, les éducatrices et les éducateurs, les arbitres, le médecin fédéral, mais aussi remercier pour leur travail, l'ensemble de nos salariés, techniciens et administratifs, pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent tous les jours à tous.

Merci aussi à tous les élus du Comité Directeur, aux Membres des Commissions pour leur investissement et le travail qu'ils font dans le cadre de leur mission.

Pour terminer, j'adresse aussi de très grands remerciements à tous nos partenaires, qu'ils soient publics ou privés, ils sont toujours à nos côtés pour nous accompagner dans nos actions.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances. »

2.4 Présentation et adoption du Rapport d'Activité de la saison 2021-2022

Le Président donne la parole à Mme. Nadège MAIGNAN, Secrétaire Générale Adjointe du District du Tarn de Football, pour la présentation du Rapport d'Activité de la saison 2021-2022.

Cette dernière donne lecture de l'introduction et de la conclusion du rapport, rapport qui est ensuite soumis au vote de l'Assemblée.

Le Rapport d'Activité de la saison 2021-2022 est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°2).

POUR = 90,1 % (172 voix) CONTRE = 9,9 % (19 voix) CLUBS votants = 64

Le Rapport d'Activité de la saison 2021-2022 est adopté à la majorité des présents.

2.5 Présentation du Budget Prévisionnel et de l'Annexe 5 des Règlements Généraux (Dispositions Financières) par Mr. Joël GRIS, Trésorier Général du District du Tarn de Football

Le Trésorier Général, Mr. Joël GRIS, présente et commente le Budget Prévisionnel de la saison 2022-2023 ainsi que l'Annexe 5 des Règlements Généraux. Il explique les différentes variations de produits et charges ainsi que les hypothèses qui ont conduit à l'élaboration de ce Budget Prévisionnel.

Pour l'Annexe 5, les montants ont subi une augmentation moyenne de 2,5 % après deux années sans variation.

Résolution N°3 : Adoption du Budget Prévisionnel et de l'Annexe 5 des Règlements Généraux pour la saison 2022-2023.

POUR = 82,9% (155 voix) CONTRE = 17,1 % (32 voix) CLUBS votants = 63

Le Budget Prévisionnel et les dispositions financières (Annexe 5 des RG) de la saison 2022-2023 sont adoptés à la majorité des présents.

2.6 Présentation des Modifications aux Règlements Généraux du District du Tarn de Football

Le Président donne la parole à Mme Nadège MAIGNAN, Secrétaire Générale Adjointe et membre de la Commission Statuts et Règlements, pour présenter les modifications des Règlements Généraux.

Suite à cette présentation, deux questions sont posées :

Question du club de VIGNOBLE 81 FC :

Lors des Coupes et Challenges Départementaux et en cas de score de parité à l'issue du temps réglementaire, il est procédé à une épreuve de tirs au but. Combien de tirs au but (3 ou 5) doivent-ils être exécutés par chaque équipe, car certains arbitres semblent ne pas connaître le règlement ?

La réponse suivante est donnée : ce sont bien 5 tirs au but qui doivent être exécutés, conformément aux lois du jeu.

Question du club de CASTRES USF :

Cette question porte sur le nombre de mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match chez les jeunes et les seniors. La modification porte uniquement sur le nombre de mutés chez les Jeunes (catégorie U18 et inférieures.). Le nombre de mutés chez les Seniors reste fixé à 6 dont 2 hors période normale.

Les modifications des Règlements Généraux sont ensuite soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Résolution N°4: Approbation des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football

POUR = 87,2% (150 voix) CONTRE = 12,8 % (22 voix) CLUBS votants = 59

Les modifications des Règlements Généraux sont adoptées à la majorité.

2.7 Vœux des Clubs

Le Président redonne la parole à Mme Nadège MAIGNAN, Secrétaire Générale Adjointe et membre de la Commission Statuts et Règlements, pour présenter les vœux des clubs.

Vœux de clubs de Lacaune FC et Brassac FC :

Ces vœux portent sur la possibilité donnée aux Ententes Seniors d'évoluer jusqu'au niveau D1. Ces deux vœux sont satisfaits par l'évolution des Règlements Généraux Article 58 : Ententes Seniors.

Vœu du club de Pays d'Agout 98 :

Que les joueurs à partir des U18 qui n'ont pas d'équipe U19 puissent partir en seniors sans le cachet mutation afin de ne pas bloquer les joueurs U18 dans leur catégorie d'âge dès lors que le club d'origine ne propose pas de pratique dans cette catégorie.

Ce vœu est satisfait en raison de l'évolution de l'Article 117 des Règlements Généraux de la FFF adoptée lors de l'Assemblée Fédérale du 18 Juin 2022

2.8 Questions diverses

Il est ensuite procédé aux réponses aux questions diverses des clubs présents à l'Assemblée Générale.

Question du club de Saint-Jean-de-Jeanne

Il serait souhaitable pour les Poules de D4 de limiter le nombre d'équipes à 8 ou 9 afin de réduire le nombre de rencontres. Le club de Tanus FC abonde dans le même sens en précisant que le fait de réduire le nombre de rencontres dégagerait plus de dates libres dans le planning, évitant ainsi d'avoir à reprogrammer des rencontres en semaine.

Il est répondu que dans la mesure du possible et en fonction du nombre d'équipes engagées, cette requête pourra être prise en considération.

Question du club de l'US Aiguefonde

Cette question porte sur l'âge minimum requis pour arbitrer une rencontre de Jeunes, par exemple en U15. Il est répondu que l'âge minimum pour devenir Jeune Arbitre est de 13 ans. Il est donc possible qu'un Jeune Arbitre de 13 ans soit désigné pour arbitrer des rencontres U15. Si des anomalies sont constatées dans les désignations par les clubs, ceux-ci devront en informer le District. La section désignations de la Commission Départementale des Arbitres sera attentive à ce point.

Question du club de l'US Brens

Le club souhaiterait qu'afin d'éviter de trop longs déplacements, il soit tenu compte de Poules géographiques pour les plateaux de Foot Animation. Le salarié en charge de l'organisation des plateaux sera sensibilisé à cette demande.

2.9 Remise de la plaquette fédérale au club de l'US Carmaux

Le Président remet la plaquette fédérale au Président du club de l'US Carmaux à l'occasion des 100 ans d'affiliation de ce club à la FFF.

3 Partie Elective de l'Assemblée Générale

3.1 Election des Délégués représentant les clubs de District lors des Assemblées Générales de la LFO

Le Président explique les raisons de ce vote. Il est nécessaire comme chaque saison d'élire la Délégation qui sera appelée à représenter les clubs de District lors des Assemblées Générales de la LFO de la saison 2022-2023. Pour rappel, la Délégation est composée de :

- 3 titulaires et 3 suppléants membres du Comité Directeur
- 2 titulaires et 2 suppléants membres de clubs.

Le Président présente ensuite les candidats :

- Membres du Comité Directeur (6 candidats)
 - o Mme. CULIE Chloé
 - o DELPRAT Stéphane
 - o GINHAC Didier
 - o JEGAT Serge
 - o MOMMEJA Bernard
 - o PIGOT Christian
- Membres de clubs (2 candidats)
 - o FOURNIE Jean Paul - Président du Club de REALMONT FC
 - o RIOLS Francis – Président du Club de l'AS DU MASNAU

Il est ensuite procédé à l'élection, qui donne les résultats suivants :

Membres du Comité Directeur

	Voix	Pourcentage
Titulaires		
Mme CULIE Chloé	173 voix	91,53%
Mr. PIGOT Christian	152 voix	80,42%
M. GINHAC Didier	144 voix	76,19%
Suppléants		
M. DELPRAT Stéphane	141 voix	74,60%
M. MOMMEJA Bernard	129 voix	68,25%
M. JEGAT Serge	119 voix	62,96%

Membres de clubs

	Voix	Pourcentage
Titulaires		
M. FOURNIE Jean-Paul	162 voix	95,71%
M. RIOLS Francis	152 voix	80,42%

A l'issue de cette élection, le Président clôture l'Assemblée Générale et remercie tous les participants pour leur présence. Il les invite à rejoindre la salle adjacente pour une petite collation.